



**COMITE-DIRECTEUR  
LIGUE DU BEARN  
Pau – Centre Nelson Paillou  
Jeudi 12 juin 2014 à 18h30  
Procès-verbal**

Nom	Prénom	Présent	Absent	Excusé
LOLIBE	Gilles	X		
MERCADER	René	X		
MORAND	Claude	X		
PEYRAUBE	Joël			X
LAVIE CAMBOT	Anita	X		
CHEVALIER	Morgane	X		
LABERDESQUE	Jean	X		
GOUAILLARD	André	X		
URBISTONDO	Michel	X		
BARZU	Jean		X	
LABONNE	Yannick		X	
LAGARDERE	Camille	X		
JULIAT	Jean Louis			X
IRIBARNE	Patrick	X		
LOU POUYOU	Eric	X		
ITOIZ	Sébastien			X
DE FERRON	Antoine	X		
HARCAUT	Jean		X	
FOURNIE	Julien		X	
LAGARDERE	Yannick		X	
CATHALA	Serge	X		
SALLE	Didier		X	
LACLOTTE	Carine	X		
TAUZIN	Jacques		X	
LARRAMENDY	Karine			X
NICOLAU	Michel	X		
DUCAP	Eric	X		
MOURA	Pierre	X		
CHRISOSTOME	Véronique	X		
PELLEGRINI	Patrice			X
PEREZ	Marc	X		
CAZADEBAT	Raymond			X

Présents : 19 Excusés : 6 Absents : 7

**Ouverture de la séance à 18H55**

## 1. Assemblées Générales 2014

L'Assemblée Générale ordinaire est programmée le 04 octobre 2014 à 9h30. Le lieu reste à définir.

Une Assemblée Générale extraordinaire précédera l'AG ordinaire afin de changer les statuts, et ainsi mettre à jour l'adresse de la Ligue du Béarn suite à son déménagement. Le trésorier souhaite également y ajouter des détails financiers tels que la méthodologie pour l'établissement du budget prévisionnel.

Elle se tiendra à 9h.

Fiche financière – propositions : reprise de la fiche financière votée en 2013 avec ajout de défraiement pour les Juges-Arbitres (cf. chap.3) et modification des amendes concernant l'engagement des équipes et la saisie des résultats, liées à la mise en place du Logiciel Compétition (cf. chap.4).

## 2. Commission Sportive Générale

Les compétitions d'été se sont déroulées sans points bloquants.

Suite à la proposition du calendrier d'hiver 2014/2015 par la Commission Sportive Générale, plusieurs remarques :

- Pour les Poussins / Benjamins / Minimes : avancer les dates d'engagement pour le championnat de France avant les vacances de Pâques.
- Championnat en Trinquet Paleta Gomme Pleine Dames S1 : augmenter le nombre de semaines de championnat, à définir pour la prochaine réunion de la Commission Sportive Générale.
- Championnat en Trinquet Paleta Gomme Pleine Sénior S1 : passage de 16 équipes à 18, soit 3 poules de 6.

Réunion de la Commission Sportive Générale le 23 juin 2014 à 18h30 au centre Nelson Paillou.

## 3. Commission Juges-Arbitres

Le Commission Juges-Arbitres note un manque d'arbitres en Ligue du Béarn, et notamment des difficultés à trouver des arbitres sur des installations éloignées de l'agglomération paloise.

Elle relève, également, que seulement 18 clubs sur 39 affiliés à la Ligue du Béarn présentent des arbitres en Ligue du Béarn.

Pour pallier à ces difficultés, le bureau propose d'imposer aux clubs présentant des équipes en championnat de Ligue du Béarn, un quota d'arbitres dépendant du nombre d'équipes engagées. En cas de refus de présenter ce quota, des amendes pourront être mises en place, soit sous forme d'amendes financières soit en bloquant à ces clubs l'accès à la montée en série supérieure.

Pour pallier également à cette insuffisance d'arbitres et pour limiter ces déplacements, Eric Ducap propose de créer un statut d' « arbitre club ». L'idée est de trouver des personnes pouvant arbitrer des parties uniquement dans les installations de leur club, afin d'apporter une souplesse et de développer l'arbitrage au sein des clubs. La Ligue pourrait, par exemple, leur permettre d'arbitrer les ¼ finales, mais imposerait un arbitre fédéral pour les ½ finales et finales afin d'inciter ces arbitres à passer le diplôme.

Les amendes proposées par le bureau en cas de non présentation d'un arbitre fédéral pourraient alors être diminuées en cas de présentation d'un « arbitre club ».

#### 4. Logiciel Compétition

La mise en place du logiciel sera effective au 1<sup>er</sup> septembre 2014.

A partir de cette date, les clubs seront donc tenus d'implémenter le logiciel, à savoir saisir leurs équipes engagées ainsi que leurs scores quand celles-ci reçoivent.

Remarque : le score n'est saisi que par l'équipe qui reçoit, voir s'il est possible/nécessaire que chaque équipe puisse indiquer le score (dans la rubrique commentaire ou autre) afin de prévenir de toutes erreurs de saisie.

Les amendes se rapportant au retard d'engagement et à l'absence/retard de saisie de leurs résultats sur le logiciel seront annoncées aux clubs à l'Assemblée Générale ordinaire et mises en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Il est demandé aux clubs de continuer à remplir des feuilles de match et à les transmettre à la ligue pour vérification des résultats par les commissions lors de la mise en place des phases finales.

Le délai pour rentrer les scores sur le logiciel est défini au lundi 14h.

La réception des feuilles de match à la Ligue n'est donc plus primordiale pour le lundi soir mais pour la réunion de mise en place des phases finales.

Le règlement doit être modifié en conséquence.

**Fin de réunion 21h00**